



Sommaire :

- Communications municipales
- Cartes CFF
- Recensement des chiens
- Echo du Mauremont
- Calendrier de l'Avent
- Prévention cambriolages
- Horaires de fin d'année
- Sapins de Noël
- Billet du Syndic



Décisions du conseil communal

Le conseil communal a pris les décisions suivantes lors de la séance du 26 octobre 2016 :

- D'accepter l'arrêté d'imposition pour les années 2017 et 2018
- D'autoriser la Municipalité à faire effectuer les travaux d'assainissement du quartier de la Venoge et d'octroyer à cet effet un crédit de Fr. 1'700'000.00
- D'accorder à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de Fr. 54'000.00 pour la réfection du terrain de basket/volley-ball, du saut en longueur et de la piste du 100m.

Déblaiement de la neige

Nous vous remercions de prendre toutes les dispositions nécessaires pour faciliter le déneigement des routes et des trottoirs communaux.

Nous vous prions de faire preuve de compréhension envers les employés chargés d'effectuer ce travail.

Nous assurerons le déneigement des chemins privés dans la mesure de nos possibilités, pour autant qu'aucun véhicule ou autre obstacle n'entrave le passage.



Cartes journalières CFF

La Municipalité a renouvelé pour 2017 la collaboration avec la commune de La Sarraz pour l'achat de cartes journalières CFF.

Vous pourrez continuer de vous procurer des cartes au prix préférentiel de Fr. 40.- pièce.

Ces cartes peuvent être réservées auprès de l'administration communale de La Sarraz au 021 866 02 24 et retirées **contre paiement comptant** à son guichet pendant l'horaire suivant :

- lundi de 13h30 à 16h30
- mardi de 07h45 à 11h00
- mercredi de 13h30 à 18h00
- jeudi de 07h45 à 11h00
- vendredi de 13h30 à 16h30

Offre last minute :

Si pour le jour même, des cartes sont encore disponibles, ces dernières seront mises en vente :

- le lundi, mercredi et vendredi à **Fr. 10.00 dès 13h30**
- le mardi et jeudi à **Fr. 20.00 de 7h45 jusqu'à 11h00**

Pas de réservation possible

Le calendrier des disponibilités peut être consulté sur le site www.lasarraz.ch



Recensement des chiens



Tous les propriétaires de chien(s) sont informés **qu'ils sont tenus d'annoncer au bureau communal** jusqu'au 15 février 2017 :

- les chiens acquis ou reçus en 2016;
- les chiens nés en 2016 et restés en leur possession;
- les chiens décédés, vendus ou donnés en 2016;
- les chiens qui n'ont pas encore été annoncés.

Les chiens déjà annoncés et restés chez le même propriétaire sont inscrits d'office.

Il est à rappeler que chaque chien doit être muni d'une puce électronique pour identification. Toute acquisition ou naissance d'un chien, en cours d'année, doit être annoncée **dans les 15 jours** au contrôle des habitants.

L'Echo du Mauremont 100 ans !



Cela se fête ! Votre fanfare "L'Echo du Mauremont " aura en 2017 un siècle de vie ! Que de changements depuis 1917.

Afin de vivre de beaux souvenirs avec vous, cher public et chers amis, nous organiserons plusieurs moments de partage.

Tous à vos agendas

27 janvier 2017
Match aux cartes

du 1er au 3 septembre 2017
Plein de belles surprises vous seront dévoilées au fil des numéros.



Nous recherchons des trésors cachés, photos et anecdotes (croustillantes) sur notre société afin d'agrémenter le week-end. Merci de nous contacter par mail si vous en avez. (cent@echodumauremont.ch)

Par ailleurs, l'Echo du Mauremont donnera son traditionnel concert de Noël au temple de La Sarraz **le dimanche 11 décembre 2016 à 16h00**

C'est toujours un moment chaleureux avec une ambiance particulière, nous partagerons la scène avec l'école de musique.

En fin de concert, le Père Noël viendra apporter des friandises aux enfants et une agape aux plus grands.

L'Echo du Mauremont

Calendrier de l'avent

Comme annoncé dans le tout-ménage de novembre 2015, la Municipalité n'a pas réitéré les inscriptions pour les fenêtres de l'avent.

Certaines personnes désirant toutefois poursuivre la tradition des décorations de ces fenêtres, la Municipalité continuera de tenir le calendrier des fenêtres décorées. Ce dernier sera régulièrement mis à jour sur le site internet et au pilier public. Les dates déjà réservées figurent ci-dessous.



- Jeudi 1^{er} décembre : Mme Françoise Bourguignon, Gondoux-Dessus 3 (Sans accueil)
- Vendredi 2 décembre : Mme Françoise Bourguignon, Gondoux-Dessus 3 (Sans accueil)
- Dimanche 4 décembre : Mme Jacqueline Niklaus, Gondoux Dessus 1
(Accueil dès 17h30 : vin chaud et soupe à la courge)
- Mardi 6 décembre : Famille Cindy Martignier, Rapille-Dessus 6 (Sans accueil)
- Dimanche 11 décembre : Familles Mercier et Braisaz-Latille, Sous la Roche 11-13
(Accueil dès 17h : raclette)
- Mardi 13 décembre : Administration communale, Rue du Village 24 (Accueil de 16h30 à 18h30)

Les personnes désirant s'inscrire pour d'autres dates disponibles peuvent le faire auprès de :

- l'administration communale par téléphone au 021 866 72 12 ou par mail à admin@eclepens.ch
- Christophe Mercier par téléphone au 021 866 14 26 ou 076 364 52 77

Cambriolages du crépuscule

Chaque année, l'automne arrivé, on assiste à une recrudescence des cambriolages dits « du crépuscule ». La nuit tombe rapidement, ce qui permet aux cambrioleurs d'identifier en quelques instants quelles habitations sont vides et d'exécuter leurs méfaits, couverts par l'obscurité. Bien que les moyens préventifs soient nombreux, le conseil est de simuler une présence :

- En automne et en hiver, pensez à programmer les lumières avec une minuterie
- Mettez vos valeurs à l'abri
- Signalez tout comportement ou bruits suspects et informer immédiatement la police au 117.



Horaires d'ouverture durant les Fêtes de fin d'année Déchetterie

La déchetterie sera fermée

le samedi 24 décembre, lundi 26 décembre 2016, ainsi que le lundi 2 janvier 2017

La déchetterie sera ouverte :

Le mercredi 28 décembre 2016, **de 15h à 18h**, ainsi que le samedi 31 décembre **de 8h30 à 11h30**

Administration communale

Les bureaux de l'administration communale seront fermés

du 26 décembre 2016 au 2 janvier 2017.

Réouverture le mardi 3 janvier 2017.

Noël des classes

Les élèves illumineront les fenêtres décorées du Collège le

mercredi 21 décembre 2016 à 17h

Venez nombreux les écouter chanter dans la cour de l'école et partager un thé de Noël.



Sapins de Noël

La distribution des sapins de Noël aura lieu devant le bâtiment polyvalent le

Samedi 17 décembre 2016 à 10h30

Seules les personnes préalablement inscrites au moyen du bulletin ci-dessous auront droit à un sapin (un seul sapin par famille).

A cette occasion, le Père Noël sera présent et distribuera les cornets de Noël à tous les enfants. La Société de Jeunesse se fera un plaisir de vous servir le vin chaud.

Inscription à retourner au Greffe municipal **avant le 9 décembre 2016**

- Par courrier : Rue du Village 24, CP 12, 1312 Eclépens
- Par mail : admin@eclepens.ch
- Par téléphone : 021 866 72 12



✂

SAPIN DE NOËL

Nom :

Prénom :

Billet du Syndic

Chers Citoyennes et Citoyens,

Nous voici arrivés au terme d'une année riche en événements, bien remplie et c'est avec un certain plaisir que je vis cette fin d'année.

En effet, 2016 c'est aussi une nouvelle législature qui a permis à la Municipalité d'entreprendre, dans la continuité et avec le même état d'esprit que la précédente, les divers travaux qui lui incombent. Une législature de 5 ans c'est long, mais c'est également court. Court pour mener à bien des sujets de longue haleine ou plus simplement la mise en forme d'une idée. N'oublions pas qu'un municipal est aussi un être humain avec ses compétences professionnelles, relationnelles et surtout son envie de bien faire et d'honorer la confiance que vous, citoyens, avez mis en lui lors des élections.

Si parfois vous avez eu le sentiment que la réponse apportée à une de vos demandes a pris trop de temps, que l'avancement de votre projet a stagné ou simplement que vous avez ressenti l'impression d'un manque de disponibilité d'un des membres de la Municipalité, je vous prie de bien vouloir accepter nos excuses sincères.

Nous désirons, dans la mesure du possible, prendre en compte vos préoccupations et être attentifs à vos attentes. Nous serons en tout temps au service de tous les citoyens de notre commune où il fait bon vivre.

Je suis impatient de vivre les Fêtes de fin d'année, cette période où les jours sont courts, où nous consacrons un peu plus de temps à notre famille ou à nos amis.

Au nom de la Municipalité, je vous souhaite de Joyeuses Fêtes de Noël, nos meilleurs vœux pour une bonne et heureuse nouvelle année 2017, qu'elle soit remplie de bonheur, de santé, de convivialité et de sourires.

Claude Dutoit, Syndic

